

Co-financement
des actions de
formation par le
FPSPP à hauteur
de 70%



Calendrier et mise en œuvre :

- Un projet validé avec votre conseiller formation
- Des formations réalisées entre le **01/01/2017** et le **31/12/2018**, engagées dans notre système d'information avant le **30/06/2018**

VOTRE CONTACT

Retrouvez la
formation en continu
sur

www.opcalia.com

INDUSTRIE 4.0 ET FORMATION POUR LE FUTUR

UNE USINE INTELLIGENTE

« L'industrie 4.0 » correspond à la numérisation de l'usine, qui grâce à l'internet des objets et grâce aux réseaux virtuels servant à contrôler des objets physiques, permet le développement d'une « usine intelligente ».

Le projet « Industrie 4.0 et formation pour le futur » vise à accompagner les entreprises et les salariés sur le passage d'un niveau de maturité à un autre, combinant un double regard sur la transition numérique et transition énergétique, sur les 6 axes suivants :

- Conception/ produit/ process
- Pilotage/contrôles
- Opérations de fabrication
- Service, (intégration et maintenance)
- Transverse (numérique)
- Organisation du travail

OBJECTIFS

Accompagner les entreprises dans la définition de leur besoin en développement de compétences sur les axes suivants :

- **Évolution et transformation des outils de production** : l'utilisation de robots, développement de la cobotique, logiciels plus performants...
- **Intégration de nouvelles technologies modernes et adaptées au process de fabrication de l'entreprise** : digitalisation, machines connectées, virtualisation des produits, mise en place de nouveaux outils logistiques...
- **Sauvegarde des savoirs-faire, grâce aux nouvelles technologies** : systèmes d'informations participatifs, captation et transmission de savoirs sous format digitalisé...
- **Optimisation des processus de fabrication** pour gagner en efficacité énergétique, nouveaux modes d'approvisionnement, éco-conception

BENEFICIAIRES

Tout salarié d'une entreprise industrielle adhérente à Opcalia des régions métropolitaines (sauf Corse)

50% des salariés devront être de niveau V ou infra

CARACTERISTIQUE DES FORMATIONS ELIGIBLES

C'est le projet global de l'entreprise qui garantit l'éligibilité au co-financement.

- **Des formations externes, internes ou mixtes**
- **Parcours** : articulation possible entre *formation technique*, *formation liée à la sécurité*, *formation liée à la prévention des risques*, *formation liée à un nouveau process*, à *une nouvelle organisation*...

A noter : 30% des formations devront être certifiantes (dont reconnaissance CCN et de branche)

LES +

- Un projet basé sur des enjeux de performance et de compétitivité
- Un cofinancement jusqu'à 70% du coût pédagogique
- Un accompagnement sur mesure : de la définition du besoin à la mise en œuvre de vos actions